

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le premier (1er) jour d'août 2017, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Monsieur Daniel Magny, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrin. et Monsieur Yves Bellemare,

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2017-08-164

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2017
- 05 Adoption des états financiers au 31 juillet 2017
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Affaires diverses :
 - . 1 emprunt temporaire en attente du financement permanent, règlement d'emprunt # 293-2017
 - .2 ratifier la décision de la Régie des incendies du Centre-Mékinac d'acquérir le camion autopompe de Saint-Adelphe
 - .3 contrat d'entretien génératrice
 - .4 demande de branchement aux services municipaux
- 08 Questions :
- 09 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

2017-08-165

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017.

- Adoptée -

04 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2017

2017-08-166

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en juillet 2017 pour un montant de 6 398.31 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 juillet 2017 pour un montant de 99 673.77 \$. D'approuver les salaires versés du 26 mars au 24 juin 2017 pour un montant de 73 967.34 \$

- Adoptée -

05 Adoption des états financiers au 31 juillet 2017

2017-08-167

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 juillet 2017. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 juin 2017.

- Adoptée -

06 Correspondance (résolutions)

.1 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : accord d'une aide financière maximale de 15 000 \$ pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

07 Affaires diverses :

. 1 emprunt temporaire en attente du financement permanent, règlement d'emprunt # 293-2017

2017-08-168

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu que la Municipalité de Hérouxville demande un financement temporaire à la Caisse populaire du Centre de Mékinac, en attente du financement permanent du règlement numéro 293-2017, décrétant un emprunt et une dépense de 666 671 \$ pour l'exécution de travaux de réfection de la chaussée d'une partie du rang Saint-Pierre Nord. Que Monsieur Bernard Thompson, maire et Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Hérouxville, tous les documents relatifs au présente.

- Adoptée -

.2 ratifier la décision de la Régie des incendies du Centre-Mékinac d'acquérir le camion autopompe de Saint-Adelphe

2017-08-169

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac tenue le 19 juin 2017, les délégués municipaux ont adopté à l'unanimité, le règlement numéro 004-2017, décrétant une dépense de 191 300 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur dix (10) ans visant à acquérir un camion autopompe citerne appartenant à la Municipalité de Saint-Adelphe;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal de la municipalité de Hérouxville ont pris connaissance de ce dossier avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Julie L'Heureux

Et il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil municipal de la municipalité de Hérouxville ratifie la décision du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac et approuve toutes les dispositions contenues dans le règlement numéro 004-2017 décrétant la réalisation du projet visant à acquérir le camion autopompe appartenant à la Municipalité de Saint-Adelphe pour les besoins du service d'incendie et autorisant

une dépense de 191 300 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur dix ans.

QUE le conseil municipal de la municipalité de Hérouxville joint à la présente résolution, ledit règlement numéro 004-2017 pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

— Adoptée —

.3 contrat d'entretien génératrice

2017-08-170

Proposé par : Daniel Magny
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'autoriser le contrat proposé par la compagnie Génératrice Drummond pour l'entretien annuel de la génératrice à la station d'eau potable. Le coût du contrat est de 467 \$ pour l'entretien préventif et 165.85 \$ pour les pièces d'entretien. Ces prix sont taxes en sus. Ce contrat est valide du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018.

- Adoptée -

.4 demande de branchement aux services municipaux

2017-08-171

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'accepter la demande de branchement aux services municipaux pour le lot 6 118 686. QUE les coûts reliés à un tel branchement sont au frais du propriétaire.

- Adoptée -

13 Questions (sujet : assainissement des eaux secteur lac à la tortue)

- .1 gens de l'extérieur, comment sont-ils rejoints (rendez-vous avec le technicien)
- .2 où sera situé le réseau par rapport au fossé
- .3 quand le technicien va passer
- .4 distribution des piquets
- .5 point de référence pour l'arpenteur (rond rouge sur l'asphalte)
- .6 problème fosse dans la cour arrière
- .7 coût pour conduite privée
- .8 grosseur du tuyau de la maison
- .9 enlever ou enterrer la fosse septique
- .10 coût de l'entretien pourquoi si différent de Shawinigan
- .11 dépassement des coûts
- .12 comment désaffecter les champs d'épuration (procédure à ajouter sur le site internet)
- .13 distance à respecter avec l'entrée d'eau
- .14 piquet à installer à quelle distance sur le terrain
- .15 fermeture de la rue pendant les travaux
- .16 minimum à creuser pour l'entrée privée
- .17 pourcentage de pentes
- .18 largeur des rues, les fossés qui sont bloqués sont-ils refaits
- .19 bande cyclable, accotement élargi
- .20 sécurité sur les lieux
- .21 puisard pas très efficace sur la rue Saint-Cyr

14 Levée de la séance

2017-08-172

Proposé par : Daniel Magny
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 21 h.

— Adoptée —